

DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL
des DÉLIBÉRATIONS**

RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Séance du 29 juillet 2021

**CD20210729_7
id. 5841**

Le 29 juillet 2021 à 9 h 30, les membres du Conseil départemental, légalement convoqués, se sont réunis dans la salle des délibérations à l'Hôtel du Département (82 Montauban), sous la présidence de Monsieur Michel WEILL, Président du Conseil départemental.

Quorum : 10

Sont présents :

M. ALBUGUES, M. BAYLET, M. BELLOC, M. BEQ, M. BESIERS, Mme BOURDONCLE, Mme CASTAGNE, Mme COLOMBIE, M. CROS, Mme DELBREIL, Mme DELCHER, M. DEPRINCE, M. DESCAZEAUX, Mme DUCASSE, M. GONZALEZ, Mme IUS, Mme LE CORRE, Mme MAURIEGE, Mme MORVAN, Mme NEGRE, M. PECOU, Mme RABAULT, Mme SARDEING, Mme SINOPOLI, M. VAISSIERES, M. WEILL

Sont représentés :

M. ASTRUC (pouvoir à Mme MAURIEGE), M. BERTELLI (pouvoir à Mme CASTAGNE), Mme HEULLAND (pouvoir à M. PECOU), M. LOPEZ (pouvoir à Mme DELCHER)

Le quorum légal est atteint, en application de l'article 8 VII de la loi n° 2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire, l'Assemblée départementale a délibéré.

DELIBERATION

GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC " PUBLIC LABOS "

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU DÉPARTEMENT

Par délibération du 16 octobre 2019, l'Assemblée départementale a approuvé la création du groupement d'intérêt public (GIP) « Public Labos » et a adopté sa convention constitutive valant statuts. Celle-ci a fait l'objet d'une signature le 17 janvier 2020 entre les Départements du Tarn, du Gers, du Lot et du Tarn et Garonne.

Il appartient au conseil départemental de désigner les représentants appelés à y siéger selon les dispositions combinées de l'article L.3121-23 du code général des collectivités territoriales et de l'article 6 de la convention constitutive :

« Pour l'Assemblée générale, chaque membre dispose de trois voix délibératives et nomme trois représentants titulaires et trois suppléants dans les conditions de désignation applicables à chaque membre ».

Sur ce fondement, la désignation au sein du GIP des trois conseillers départementaux et de leurs trois suppléants sera faite en application de l'article L.3121-15 du code général des collectivités territoriale qui instaure notamment la règle du vote à bulletin secret concernant les nominations et précise que si une seule nomination de candidature a été déposée par chaque poste à pourvoir après appel à candidature, les noms prennent effet immédiatement. Par ailleurs, l'Assemblée départementale peut décider à l'unanimité de procéder au vote à main levée.

Dans ce cadre, l'Assemblée départementale est appelée à procéder à la désignation des 3 conseillers départementaux titulaires et des 3 conseillers suppléants pour siéger à l'organe délibérant du groupement d'intérêt public « Public Labos ».

*
* *

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.3121-15 et L.3121-23,

Vu la délibération du conseil départemental du 16 octobre 2019 relative à la création du groupement d'intérêt public (GIP) « Public Labos »,

Vu la convention constitutive du groupement d'intérêt public « Public Labos » signée le 17 janvier 2020 par les Départements du Tarn, du Gers, du Lot et du Tarn et Garonne,

Considérant les propositions de Monsieur le Président pour siéger au sein du groupement d'intérêt public « Public Labos »,

Après en avoir délibéré et procédé au vote à main levée,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Décide à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret pour l'élection des représentants du Département du groupement d'intérêt général « Public Labos », le vote ayant eu lieu dès lors à main levée ;
- Désigne les représentants du Département de Tarn et Garonne pour siéger au sein du groupement d'intérêt public « Public Labos » les conseillers départementaux suivants :

Titulaires :

- M. Alain BELLOC
- M. Emmanuel CROS
- M. Jean-Claude BERTELLI

suppléants :

- Mme Liliane MORVAN
- Mme Élisabeth CASTAGNÉ
- Mme Véronique COLOMBIÉ

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Michel WEILL